

"Le sommet de la sagesse est d'éviter le siècle ; puis d'éviter certains pays ; puis d'éviter certains gestes ; puis d'éviter certains mots.
Sept hommes l'ont fait"...

Confucius.

Abrégés Chronologiques

Nois - Noïo.

Nucetum - Nocetum - Nocidum - Nuccium - Noisiacum.

Noisiaco Magno - Nuccium Magnum.

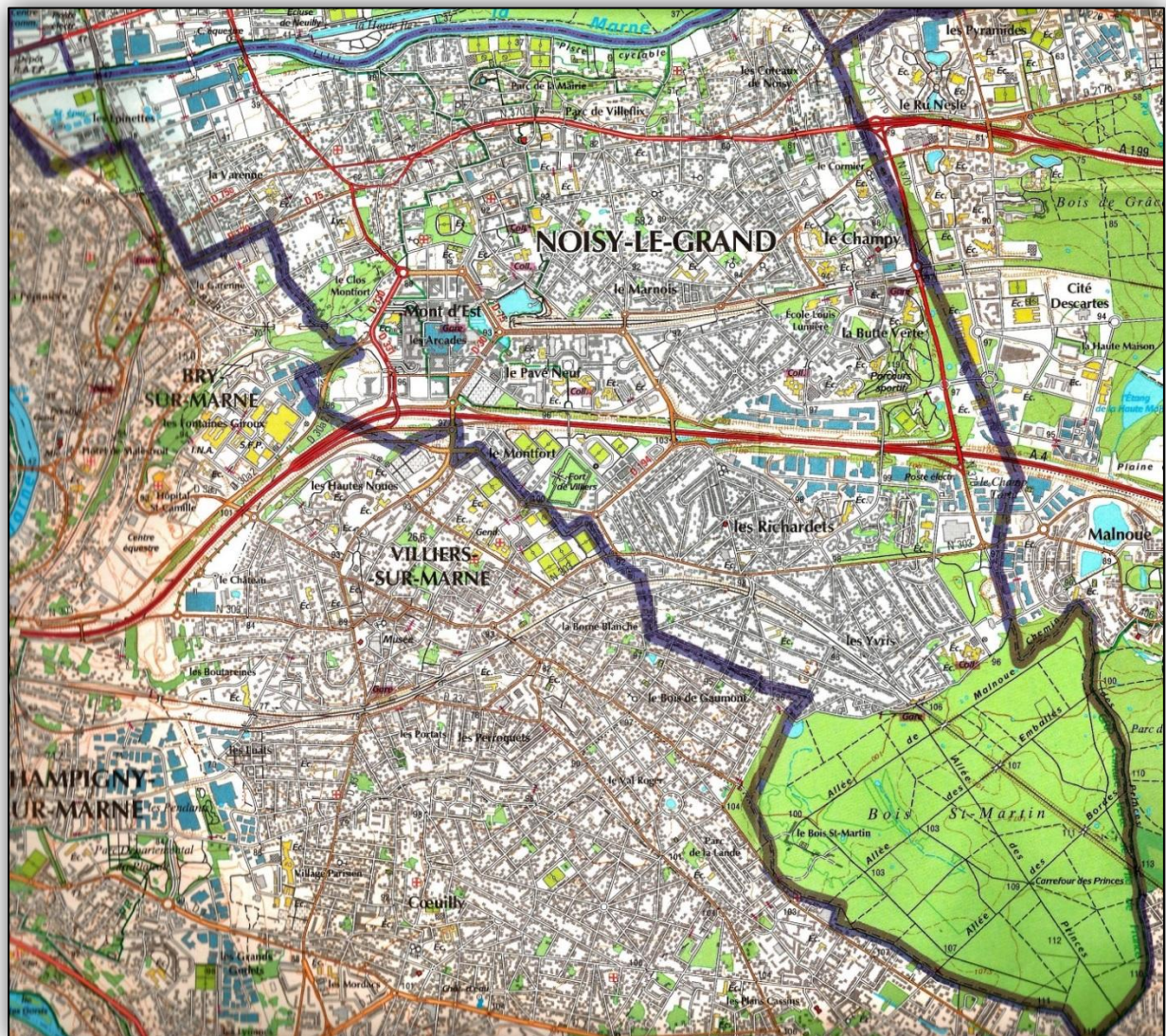
Nusiaci Magni.

Noisyacus - Noesciaco - Noysi.

Noisy-sur-Marne.

Noisy-le-Grand

L'an 2000 à l'an 2015



- Extrait du Plan du département de la Seine Saint Denis – édité par le Conseil Général du 93 – I.G.N - 2004 -

Les traces matérielles du passé finiront par disparaître, mais les écrits les feront vivre.

En **2000** – À l'aube du 21^{ème} siècle.



Ouf ! No Bug informatique.

Les anciennes plaques de rue font l'objet d'une cure de jouvence, les anciennes sont déposées et remplacées par un modèle type logotypé.



La ville procède à l'achat de la villa Cathala qui appartenait à l'ancien député du même nom.

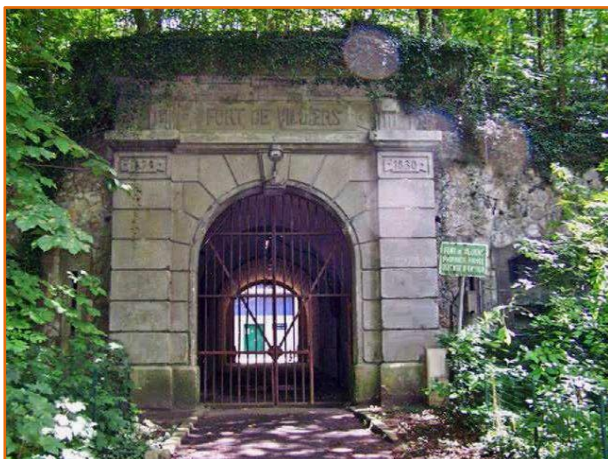
2 mai **2000**

Arrêté préfectoral de classement à l'inventaire des Monuments Historiques : du Nymphée inspiré de la gravure de Jean **Marot** du XVII^{ème} siècle, sis allée de la Grotte à Noisy.

En **2001**

La ville de Noisy rachète à ÉPAMARNE le fort de Villiers pour un montant d'un million de francs. Des associations locales s'installeront dans les diverses casemates.

L'association "Les Pigeons Voyageurs" utilisera l'ancien local mis à disposition de la fanfare municipale.



Juillet **2001**

Un projet de déplacement de la gare routière du Mont d'Est se fait jour, de son emplacement actuel couvert vers un lieu en plein air sur une dalle créée en couverture des voies ferrées existantes.

Ce projet verra le jour plusieurs années plus tard en 2013, année de sa mise en service.



11 septembre **2001**

Rien ne sera plus comme avant.

1^{er} janvier **2002**

La Monnaie change, L'euro remplace le franc : 1 euro sera équivalent à 6,5654 francs. La monnaie unique pour l'Union Européenne répond à une volonté commune : l'union économique et monétaire.

En **2002**

Extension du cimetière ancien.

Réaménagement du parvis de l'église avec ses travaux de déplacement du monument aux morts.



Septembre 2002

Première vendange au clos Saint-Vincent, les opérations de vinification se feront à la villa Cathala.



En 2003

Pendant une dizaine de jours, début août, la température reste bloquée au-dessus de 36° C. Au tout début de la vague de chaleur le journal le *Parisien* titre : "*les médecins tirent la sonnette d'alarme*".... Puis suivront d'autres titres : "*la canicule tue*".... Plus de 15 000 morts seront liés à cette vague de chaleur. Le premier ministre Jean-Pierre **Raffarin** propose la création d'un jour férié dédié à cette catastrophe sous le vocable de journée de solidarité nationale pour aider les personnes âgées.

La dernière guinguette noiséenne, en ossature bois, "La Pergola" disparaît du paysage des bords de Marne.



Gare des Yvris * Noisy-le-Grand ; une Liaison de la ligne du RER E avec la gare Saint-Lazare à Paris est réalisée.



En **2005**

Nuits d'émeutes, à Noisy, le gymnase H. Guimier sera incendié pour la 2^{ème} fois.



Par arrêté municipal l'accès au fort de Villiers est interdit, le pont d'accès présentant des risques structurels. Les associations occupant le fort sont priées d'évacuer les lieux. Et le fort sombra de nouveau dans l'oubli.





8 juillet **2005**

Maurice **Baquet**, violoncelliste et acteur, décède à l'âge de 94 ans, à Noisy, il était domicilié depuis plus de 30 ans au 45, avenue du Général de Gaulle.

En **2006**

61 300 habitants résident à Noisy.

La guinguette "**La Pergola**" est reconstruite sur son emplacement initial. Elle sera montée sur pilotis pour pallier le risque d'inondation de la Marne.

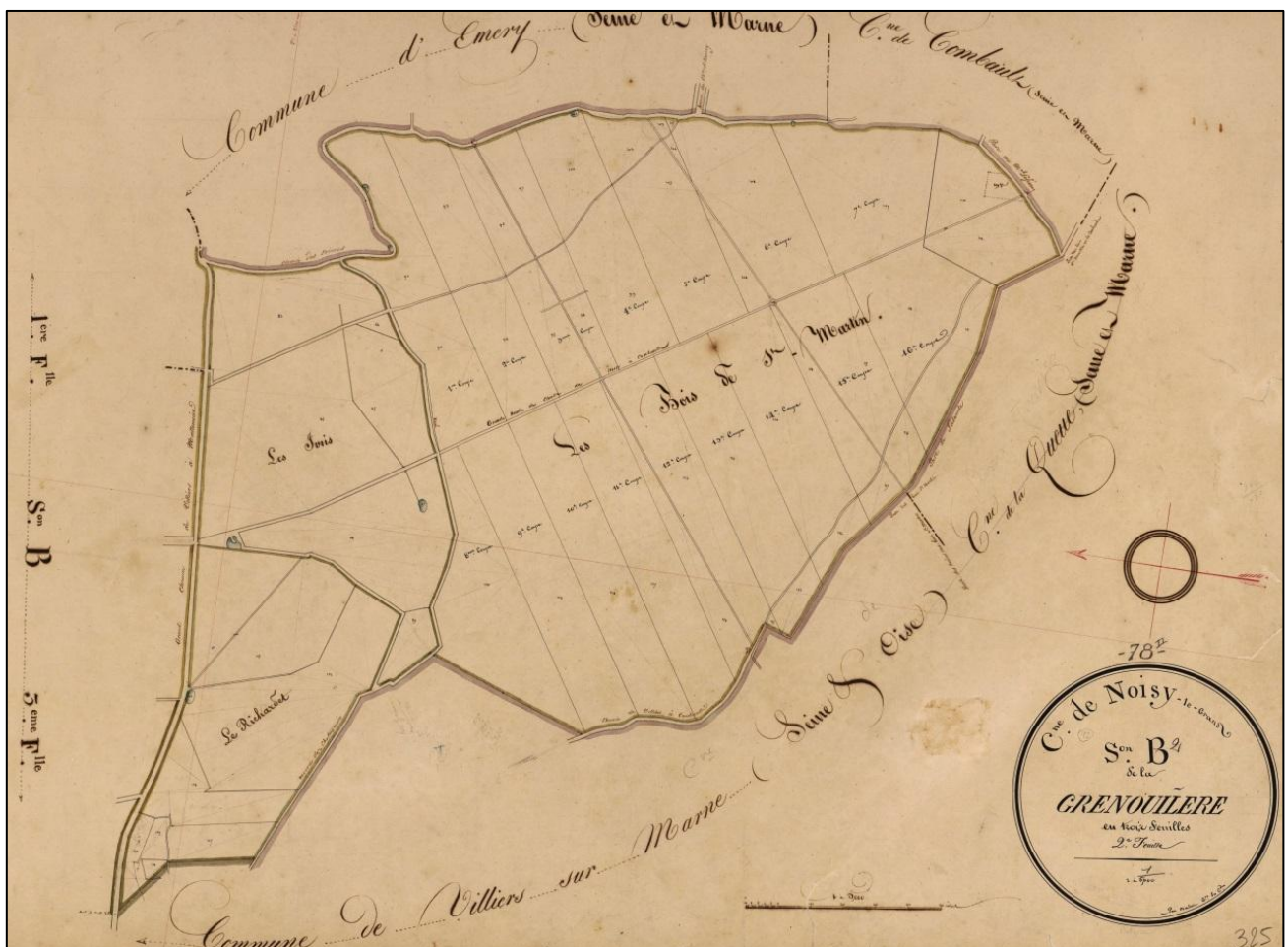


19 juillet **2006**

L'hebdomadaire "**La Croix**" titre : une mosquée illégale évacuée à Noisy.

29 sept **2006**

Par arrêté préfectoral N° 2006-3713, le bois Saint-Martin, de 285 hectares, propriété privée de la famille **Santerre** et par alliance avec la famille **Petiet**, fait l'objet de protection du biotope, protégeant ainsi la biodiversité du site.



Novembre **2006**

Incendie criminel du véhicule de fonction du maire de Noisy, M. **Pajon**, devant son domicile.

En **2007**

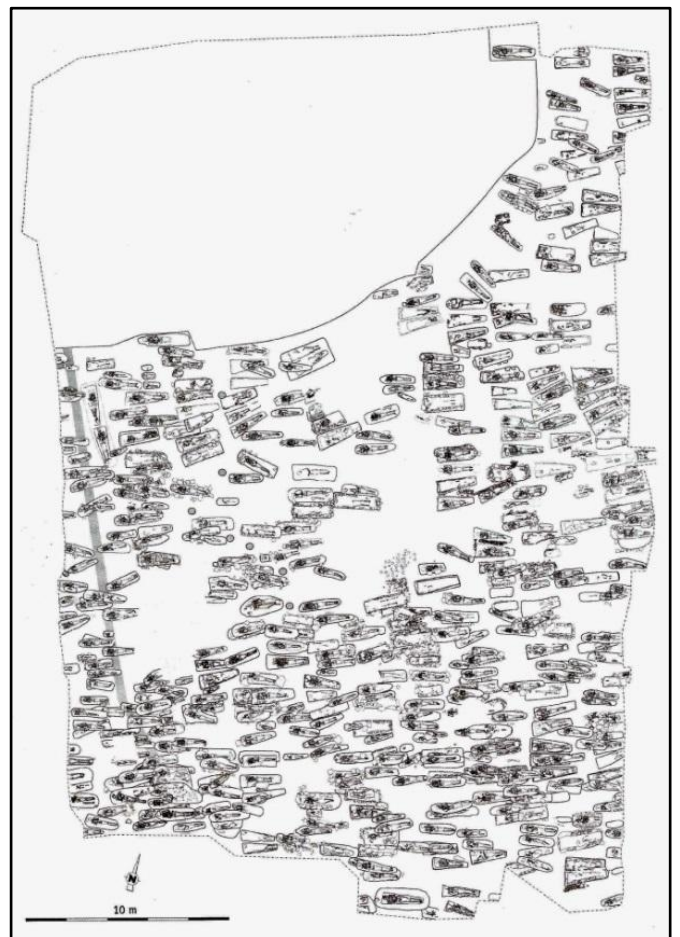
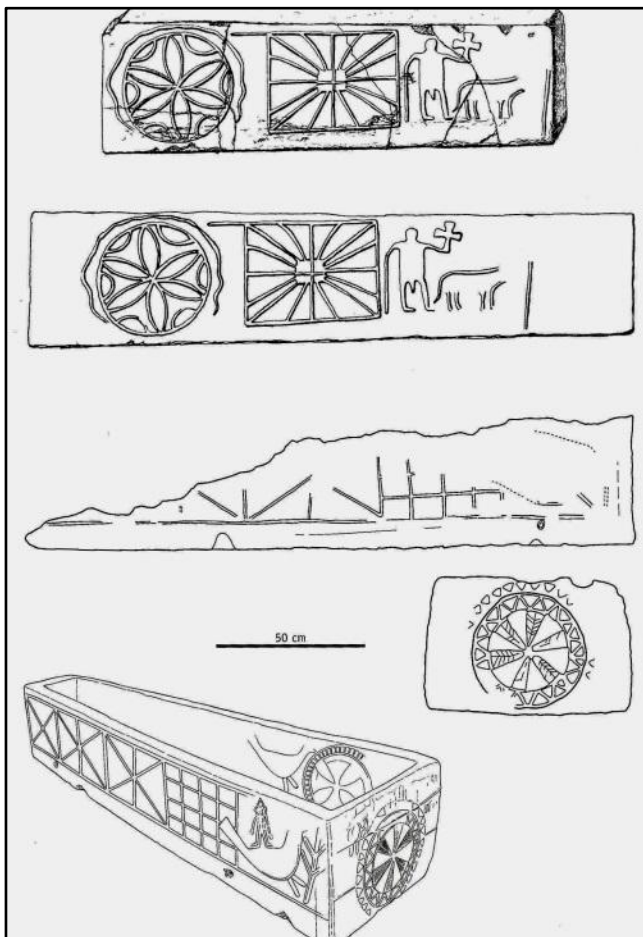
Au préalable de travaux de réaménagement du bâti à l'angle des rues Pierre Brossolette et du Docteur Sureau, l'INRAP lance un diagnostic archéologique afin de vérifier le potentiel du terrain sis "aux Mastraits" qui a confirmé la présence d'une importante nécropole du haut moyen-âge. Au total ce sont près de 650 sépultures datées entre les VI^{ème} et XI^{ème} siècles qui seront découvertes. Les sépultures sont orientées Est-Ouest, la tête du sujet à l'Ouest, la tête calée pour que le regard soit porté vers l'Est au soleil levant.



Dans les actes du colloque de Créteil – Juin 2010 parus dans la Raif présenté par C. Leforestier.

Cette fouille a permis la mise en évidence de 651 sépultures à inhumation des époques mérovingienne (219 sépultures) et carolingiennes (409 sépultures).....Quant au mobilier, 418 éléments ont été décomptés ; ce sont des objets en alliage cuivreux, en fer, en verre et en os ; 131 sarcophages de plâtre ont été également fouillés, dont 12 décorés.....

Et l'on retrouve les motifs "roue ou rouelle à 6 rais" symbolisant l'image de la divinité gauloise qu'était le soleil.



La ville rachète la ferme du Clos-Saint-Vincent à la famille **Delaurier**, *exploitant agricole*, qui faute de terrain de culture cessa ses activités. En devenant le futur centre de loisirs "la ferme du Clos-Saint-Vincent". Après une période de production agricole, Noisy s'initie à une nouvelle nourriture : les loisirs.

À défaut de produire, il ne nous reste que le loisir de consommer.



À Chelles, découverte lors de fouilles archéologiques d'un ensemble de quais en bois d'origine gauloise.



Septembre **2007**

L'équipe de rugby des *"Springboks"*, future championne du monde, s'entraîne au stade Alain **Mimoun** à Noisy.

En **2008**

Des travaux sont entrepris pour l'aménagement du Jardin des Sources, avec le relooking de 4 parkings silos dans le quartier dit des *"Camemberts"*.

Lors des travaux de construction de l'hôpital privé de Marne-la-Vallée, sur le territoire de Bry, l'ancien ouvrage de captage des eaux de source du bois des Fontaines Giroux sera définitivement détruit. Il avait précédemment résisté aux travaux de terrassement de la ligne du R.E.R ; mais pour quelque temps encore la source continue de s'écouler dans des rigoles de collecte aménagées par la R.A.T.P. le long des voies ferrées.



Abandon de la carte orange, remplacée par le pass "Navigo".

16 mars **2008**

Élection municipale : Michel **Pajon** est réélu maire, la liste *"Noisy-énergie"* obtient 45,43 % des suffrages exprimés.

24 juin **2008**

Ouverture du cinéma "*Le Bijou*".



Octobre **2008**

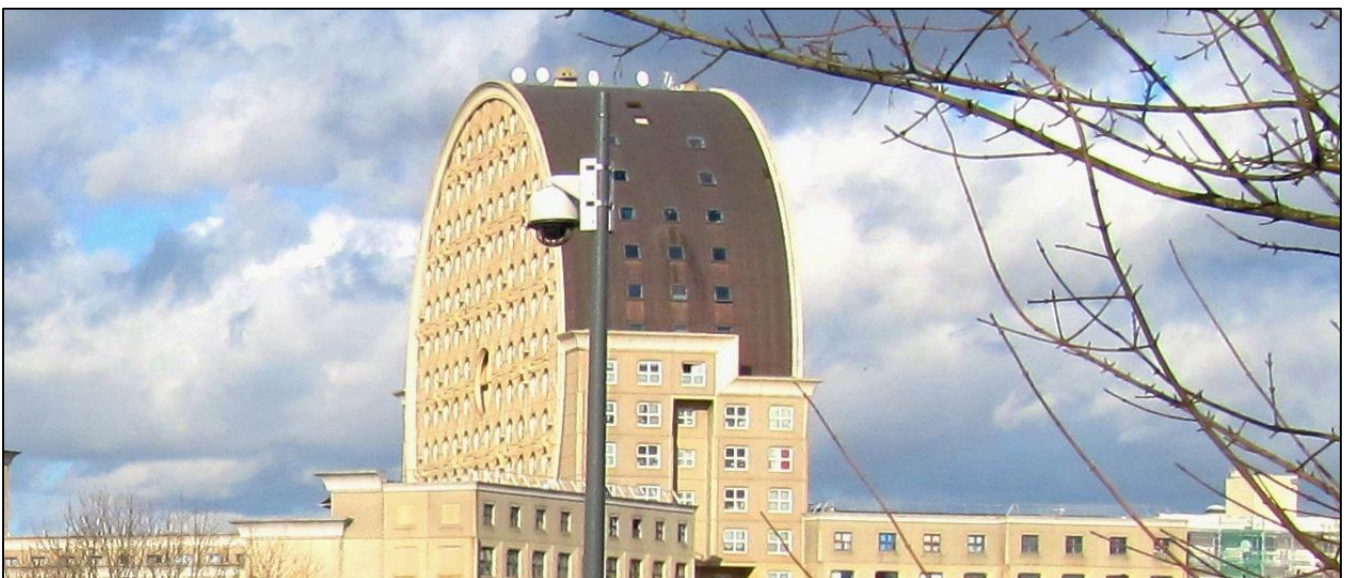
La salle des fêtes Gérard Philipe est démolie dans le cadre de l'opération immobilière "Renaissance I" incorporant un aménagement pour moderniser le conservatoire de musique ; cette démolition sera accompagnée de la suppression d'un jardin public existant côté marché, et ce pour permettre la création d'une voie nouvelle desservant les nouveaux immeubles.



- Rue Jean Vaquier en 1990- au loin le jardin public et l'école du centre –

En **2009**

La ville se lance dans l'équipement de vidéosurveillance du territoire noiséen, avec un investissement de 4,5 millions d'euros.



L'hôtel de ville déménage au Mont d'Est pendant la phase des travaux d'agrandissement de la mairie.



En février 2009

Les marronniers de l'avenue du Général de Gaulle, *de son ancienne appellation avenue Chilpéric*, sont abattus, ils ne seront jamais centenaires. Ceux-ci étaient attaqués par la mineuse, un insecte ravageur à gros appétit.

En lieu et place seront plantés des tilleuls argentés pour compléter les travaux de réaménagement de l'avenue, avec un passage de la circulation en sens unique, et la création de 2 pistes latérales cyclables.

De l'époque du double sens et de la vitesse excessive, on retiendra le décès d'un cyclomotoriste face au 42.

/ AVENUE DU GÉNÉRAL-DE-GAULLE /

Malades, les MARRONNIERS ont dû être abattus

/ Malgré tous les efforts entrepris par les services municipaux pour les sauver, les marronniers de l'avenue du Général-de-Gaulle ont été abattus en février. Ils seront remplacés, l'an prochain, par des tilleuls argentés, plus résistants aux maladies. /



Les marronniers de l'avenue du Général-de-Gaulle, fragilisés par la circulation et les parasites, ont été abattus le 14 février.

Ce n'est jamais de gaieté de cœur que l'on abat des arbres, surtout quand ils contribuent au charme de la ville depuis quatre-vingts ans. Mais nous n'avions malheureusement pas d'autre choix », explique Michel Pajon, député-maire. Car malgré les soins apportés ces dernières années aux marronniers de l'avenue du Général-de-Gaulle, leur état de santé risquait de mettre en danger la sécurité des piétons et des automobilistes.

« Ces arbres étaient déjà fragilisés depuis des années. La circulation automobile et certains travaux, notamment la création de places de stationnement dans les années 70, avaient provoqué de graves infections », ajoute Jean Paul Grasset, responsable des Espaces verts. À un état de santé déjà préoccupant se sont ajoutés des parasites : le papillon, la mineuse et le Guignardia, un champignon qui donne un aspect de feuilles mortes.

Progression du pourrissement

Un premier diagnostic réalisé en 2000 avait déjà souligné l'urgence d'abattre ces arbres. Toutefois, dans un premier temps, la Ville avait décidé de tout faire pour les sauver. « Nous

avons procédé à des élagages annuels afin de réduire le poids des branches et utilisé des produits cicatrisants, mais cela n'a pas suffi », déplore le responsable. Une nouvelle étude, menée en 2007, a confirmé la progression du pourrissement de certains troncs et la nécessité d'intervenir. Pour redonner à cette avenue sa « voûte » végétale, des tilleuls argentés seront replantés dès l'hiver prochain. « Cette espèce est plus résistante aux maladies et à l'environnement urbain, précise Jean-Paul Grasset. Et bien sûr, nous en prenons grand soin afin que les générations futures puissent en profiter très longtemps. »

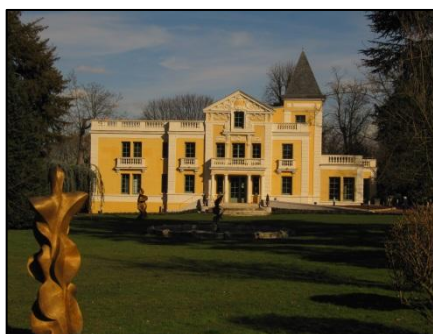




Jean-Pierre **Beysson**, conseiller, maître à la cour des comptes, est nommé médiateur dans le cadre de la séparation de la ville de Noisy et d'Épamarné son aménageur public depuis 1972. Le but final étant que la ville de Noisy reprenne la maîtrise des futurs aménagements de son territoire, principalement la future Z.A.C. MAILLE HORIZON NORD.

En 2010

La ville réaménage la villa "*Cathala*" et la transforme en Maison des Associations.



Septembre 2010

Le Gymnase du Clos de l'Arche voit le jour.

En 2011

Les passeurs de Marne – association "*Au fil de l'Eau*" inaugurée par le conseil général et les villes de Gournay, Noisy et Neuilly. Les bateaux de l'association transportent les promeneurs tous les mercredis, samedis, et dimanches de 13 h 30 à 18 heures, et de juillet à septembre. (L'embarquement se fait : Angle rue Marie et quai de la Rive Charmante avec une liaison au port de plaisance de Neuilly ponton 2DN).





Mai 2011

Une policière municipale de Villiers-sur-Marne, tuée 1 an plus tôt par des gangsters en cavale, en sortie de l'autoroute A4 à la limite de Noisy et de Villiers. Une polémique naît sur le lieu d'installation d'une stèle en hommage à la victime. Le maire de Noisy ne souhaite pas de stèle sur son territoire et suggère la plantation d'un arbre souvenir ; cette proposition ne sera pas suivie d'effet, le maire de Villiers, M. **Benisti** fera installer sur sa commune cette stèle qui sera déplacée de quelques mètres du lieu précis du décès, de l'autre côté de la rue Graham Bell qui marque la séparation entre les 2 communes.



Le gymnase de la Butte Verte, renaissance des cendres du gymnase Henri Guimier qui se trouvait à 100 mètres de là, victime de l'ignorance.



15 janvier **2013**

Inauguration de l'hôtel de ville après 3 ans de travaux, en présence de Manuel **Valls**, ministre de l'intérieur, et de Claude **Bartolone**, président de l'assemblée nationale.



Budget municipal : le remboursement de la dette représente 2 602 € par habitant.

11 avril **2013**

Pose de la 1^{ère} pierre du collège international au bois des Aulnettes.



19 avril **2013**

Inauguration de l'espace **Théophile Poilpot** aux Richardets, ce jour vendredi.

La vie des quartiers est regoupée dans les maisons pour tous.



31 avril **2013**

Bénédiction de la 4^{ème} cloche "*Marie-Pascale*" par monseigneur **Delannoy**, évêque de Saint-Denis, sur le parvis de l'église en rénovation : elle fera entendre sa tonalité en fa dièse.



Travaux de déplacement de la croix en pierre de "*Dame Ysabel*" de l'intérieur du cimetière ancien vers le parvis de l'église Saint-Sulpice après restauration. Cette croix aura voyagé de son emplacement originel vers 1380 à l'angle du cimetière des Mastraits, sis à l'angle de la grande rue et de la rue de Beauvais, elle reste intemporelle.



Travaux entrepris sur l'église Saint-Sulpice, la sacristie ajoutée au chevet au début du XIX^{ème} siècle a été supprimée, et le mur de la chapelle Sud-est démolit libérant ainsi le vitrail du pignon arrière.



Après



- Avant.

20 juin **2013**

La cour d'appel de Versailles annule l'arrêté préfectoral du 5 mars 2007 autorisant le transfert sans indemnité valant classement dans le domaine public communal des voies privées ouverte à la circulation du Parc de Villeflix.

L'Association Syndicale Autorisée créée en 1932 s'y est opposée.

Légifrance : conseil d'état 8^{ème} / 3^{ème} SSR - 17 JUIN 2015-373187.

21 juin **2013**

Fête de la musique ; en invité vedette le chanteur **Benabar**.

26 juin **2013**

Piscine municipale : ouverture au public du centre aquatique "*Les Nymphéas*".



Juillet **2013**

Le restaurant des bords de Marne "*Mimi la Sardine*" sombre dans l'oubli.



Un autre gestionnaire et la Pergola ouvre de nouveau ses portes au public.



Mise en service du pôle multi-nodal qui permet aux usagers des transports en commun d'accéder plus facilement au RER A et aux lignes d'autobus. Exit l'ancienne gare routière inhospitalière des Arcades, sombre et malodorante.



Septembre 2013

Fin des travaux de rénovation de l'église Saint-Sulpice. À cette occasion le monument aux morts est déplacé sur le côté Nord du parvis, quittant son emplacement primitif qui était central face au parvis de l'église. La croix de "Dame Ysabel" quitte son emplacement dans le cimetière ancien pour rejoindre le parvis de l'église Saint-Sulpice.



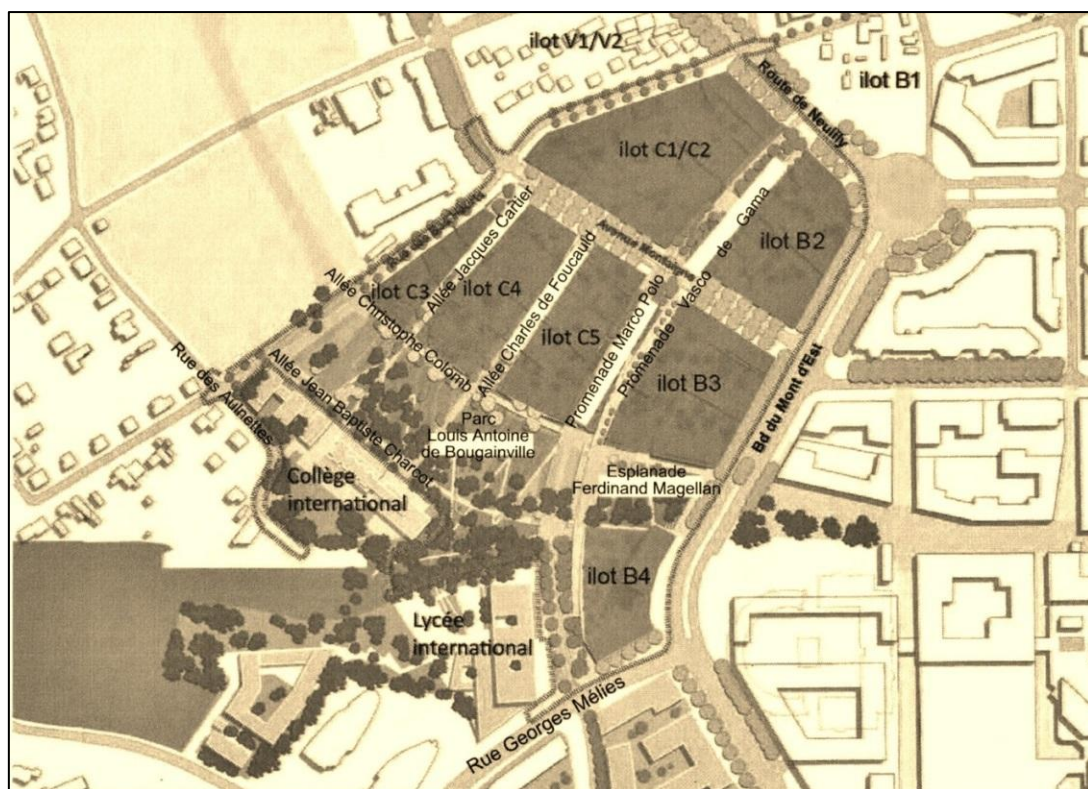
Les vendanges au Clos Saint Vincent.

Lotissement "Emmaüs" : l'allée des Hautes Plaines disparaît avec la démolition des bâtiments du projet Philippe dont la société H.L.M. Emmaüs avait obtenu en 1967 un permis de construire pour réaliser ces 78 logements dans le cadre d'un Programme Social de Relogement.



20 novembre **2013**

Le conseil municipal entérine le nom de baptême des futures voies de dessertes de la Z.A.C. Maille Horizon Nord. Le thème retenu sera les grands explorateurs... en rapport avec le passé local ?



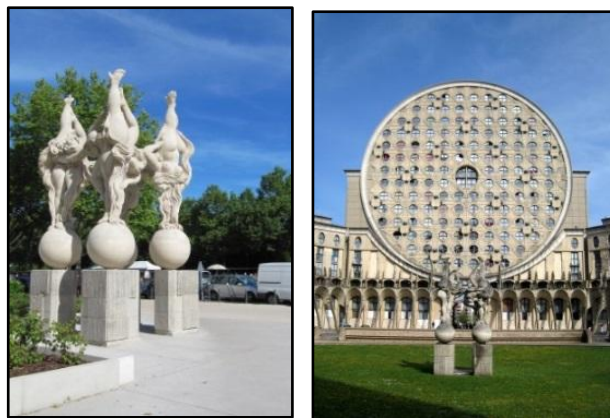
Décembre 2013

La ville compte 64 caméras de vidéosurveillance.

La société de vernis et peinture "EVER" sise boulevard É. Cossonneau disparaît du paysage noiséen.



La "Sarabande pour Picasso", sculpture monumentale de Miguel **Ortiz Berrocal**, installée en 1989, a quitté son emplacement originel pour être réinstallée du côté du mail Léon Blum.



Après

Avant

15^{ème} compagnie de sapeurs-pompiers de Paris.

La brigade des sapeurs-pompiers se compose de 60 sapeurs d'une moyenne d'âge de 24 ans. Elle couvre les communes de Noisy-Gournay-Villiers-Le Plessis-Tréville et une partie de Bry. Elle est cantonnée à la limite de Villiers.



7 février 2014

Parution du 200^{ème} numéro de Noisy-magazine.

Un hiver doux avec des températures qui sont un nouveau record de douceur depuis plus de 100 ans. Une seule journée de gel à -2° C.

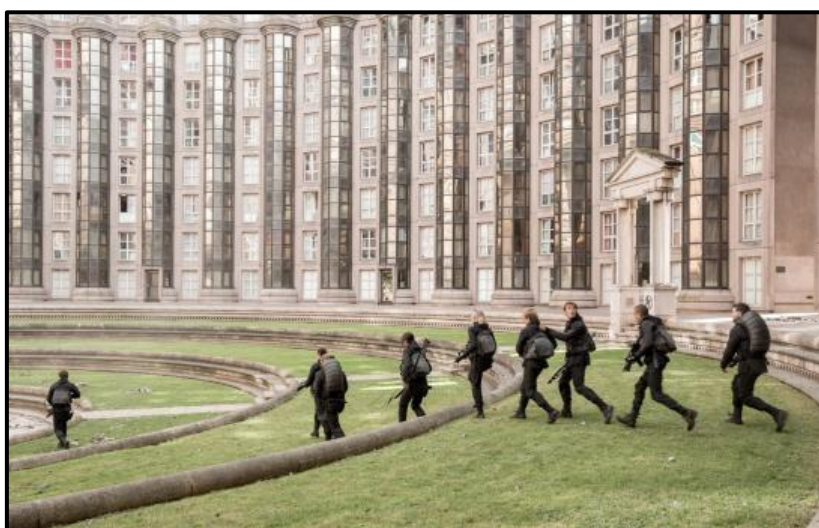
30 mars 2014

Élections municipales : M. Michel **Pajon** est réélu maire de Noisy, pour la quatrième fois (avec un 1^{er} mandat en 1995, ce qui sera le record de durée d'un maire noiséen), avec 6 623 voix sur 36 116 électeurs inscrits.

Fin 2014 la ville comptera 73 caméras de vidéosurveillance.

Mai 2014

Le Palacio d'AbraXas sert de décor pour le tournage du film *"Hunger games"* réalisé par Francis Lawrence ; durant une semaine le quartier sera investi pour un tournage de film annoncé *"Seashore"*, ce qui était une diversion pour les fans.



Juin 2014

La ville entreprend les travaux de réaménagement de l'ancienne villa **Kuntz**, sise rue de l'Église ; le bâtiment sera destiné au presbytère et les jardins médiévaux seront ouverts au public sous l'appellation :

"Jardin Sœur Emmanuelle".



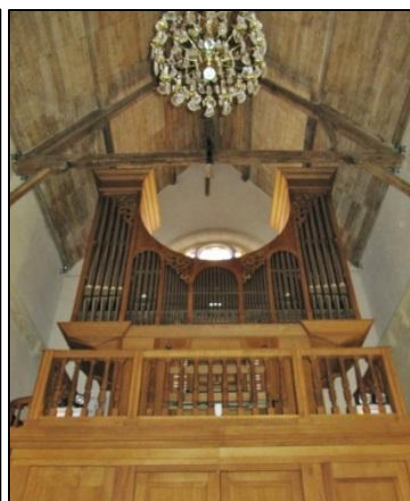
18 juillet **2014**

Record de chaleur depuis 1906 : 38 °C à l'ombre. Les figuiers et les plaqueminiers se développent et croissent à Noisy. (Où sont les noyers d'antan ?...)



Septembre **2014**

Il aura fallu un an de travail à l'équipe de facteurs d'orgue de **Béthines** pour réaliser les orgues de l'église Saint-Sulpice – instrument de facture franco-flamande inspiré de ceux du XVII^{ème} siècle, d'un coût de 231 000 € financé par la ville de Noisy.



5 septembre **2014**

Le bois des Aulnettes, qu'en reste-t-il ?.....défrichage, terrassement, mouvements de terre, création de voies de desserte en viennent à bout. Il n'est plus...





Inauguration du 1^{er} collège international de Seine-Saint-Denis, et le 2^{ème} d'Île-de-France. En présence de Manuel **Vals** (premier ministre) et de Claude **Bartolone** (président de l'Assemblée Nationale).



Nouveau record de température à la hausse, et ce depuis 1880, en élévation moyenne sur quelques mois.

Octobre 2014

Adieu la place des Écoles, la place Gallieni : son parking à ciel ouvert, son marché de Noël, ses fêtes foraines, place à l'opération immobilière "Carré Renaissance II". Les Nouveaux Constructeurs aménagent le futur Noisy. Suivra "Carré renaissance III". Noisy continue de se refaire, les pieds dans l'eau.



On évoque, au conseil municipal, un projet d'aménagement des bords de Marne avec la création d'un port de plaisance sur la Rive Charmante.

Novembre 2014

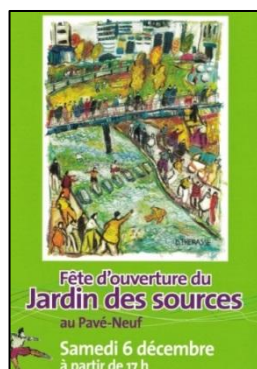
Sur le plan national : adoption de la loi sur la création de 13 régions. Adieu les 18 régions actuelles. Noisy reste rattaché à la région Ile de France.

Les "Eaux vives de Picasso", jardin en cours de travaux dans un quartier agité ; on assure que l'eau calmera les esprits. Qu'en penseront les moustiques ??.....





- le Jardin des Sources-



L'allée de l'église a refait ses plantations.



En 2014 – Airparif a recensé 16 jours de pics de pollution aux particules fines PM 10 (inf. à 10 microns).
En 2013 - 36 jours, en 2012 - 44 jours.

11 janvier **2015**

Assassinat de l'équipe rédactionnelle du journal satirique "Charlie Hebdo" par 2 jeunes terroristes.
Un grand rassemblement populaire "*Je suis Charlie*" place de la République ; Paris ville lumière dans un monde qui s'obscurcit.

22 janvier **2015**

L'équipe municipale propose de baptiser la médiathèque du nom du dessinateur décédé de Charlie Hebdo :
Georges Wolinski.

Février **2015**

Les bâtiments restants de la ferme de la place Gallieni n'en finissent pas de mourir. La boulangerie "*La belle baguette*", établissement Taranne (ex-Leroy) n'est plus qu'un amas de pierres après sa déconstruction.
Suivront les commerces restants pour l'opération immobilière "Renaissance III^{ème} version".



La rue des Mastraits fait sa mue. Disparaît le dépôt de matériel de l'entreprise locale de maçonnerie, son ancien abri couvert, ses murs de clôture d'époque appareillés en pierre et enduits au plâtre. Place à un terrain nu, clos par des clôtures mobiles en panneaux de treillis métalliques. L'ensemble reste en attente des travaux futurs de réaménagement de la voie.



Mars 2015

L'ancien cimetière mérovingien des Mastraits, sis rue des Mastraits, livre la dernière parcelle de terrain vierge aux archéologues. La fouille laisse découvrir de nouvelles sépultures orientées vers l'est, plusieurs auges en plâtre avec ossements, et ce à faible profondeur. Mais faute de budget les investigations n'iront pas au-delà d'une semaine de fouilles au grand dam des 2 archéologues de l'I.N.R.A.P. Sacro-saint budget !.....



Le presbytère déménage ses locaux.



L'ancien et le nouveau. Qui était aussi l'ancien.

Lancement d'une étude "Projet d'une halle couverte de plein vent" d'une superficie de 744 m², pour un montant estimatif des travaux de 1 000 000 € T.T.C., dans le quartier des Richardets au 3, avenue Gabriel Péri.

La Halle du marché du centre-ville.





20 Mars **2015**

Attention les yeux : à 10 h 29 éclipse partielle, à 78 %, du soleil ; la lune passe en douceur devant lui. Eh bien merci la pollution car l'éclipse ne fut pas visible à Noisy tant le ciel était couvert ; rendez-vous pour la prochaine éclipse partielle en 2022. Puis une éclipse totale en 2081, sachant que la précédente eut lieu sous le roi Soleil en 1724.

Les 17 et 23 mars la ville de Paris a instauré une circulation alternée des véhicules motorisés ; une première depuis 1997. En cause, la pollution aux particules.

Menace sur le buis. À Noisy la pyrale du buis, papillon blanc d'origine asiatique, pond dans les arbustes ; les larves en se nourrissant dévorent le feuillage et mettent en péril les plantes.

Avril **2015**

Adieu le garage municipal des sapeurs-pompiers bénévoles ; il ne reste qu'un terrain vague, en attente d'un devenir ?...



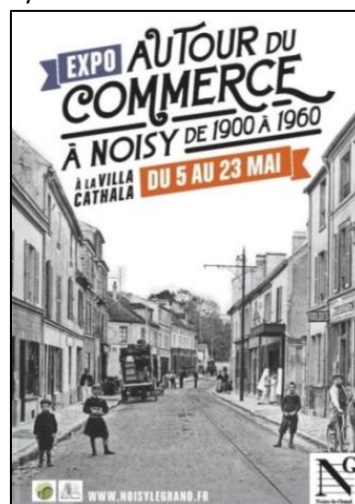
Sur les bords de Marne, le dernier restaurant vestige des guinguettes noiséennes disparaît victime de la déconstruction. Il ne subsiste que le panneau d'affichage des menus.



1^{er} mai 2015



Noisy s'expose. "La mémoire, ce n'est pas que du souvenir en conserve" comme aimait le rappeler Pierre **Dac**.





23 mai **2015**

Lors des travaux de réfection du réseau d'assainissement du boulevard Paul Pambrun les terrassements mettent au jour une couche de matériaux hétérogènes, vestiges de ce qui constituaient autrefois le château de Villeflix ?...



Et toujours de l'eau...



Avril **2015**

Quand la ville de Noisy veut renouer avec sa maxime de la fin du XIX^{ème} siècle : *son air pur. Ses parcs...* elle s'équipe de véhicules électriques.

3 juin 2015

Départ de Neuilly-sur-Marne de la marche Paris-Alsace (ex Paris-Colmar), qui devient : Paris-Neuilly-sur-Marne - Ribeauvillé.



Faits divers dans la rubrique Politique locale *"Les municipales pourraient être annulées"* titre le journal *Le Parisien*. La question de la liste des assesseurs (les personnes qui tiennent les bureaux de vote) risque bien de faire tiquer le Conseil d'État. Le maire aurait refusé d'agréer la liste des assesseurs conduite par Mme Marsigny, candidate des Républicains, aux bureaux de vote, pour dépôt tardif après 18 heures, (heure limite de dépôt en mairie). La suite dans 3 semaines.



18 juin 2015

Le conseil d'état annule le résultat des élections municipales. La préfecture organisera de nouvelles élections ; 1^{er} tour prévu le 13 septembre. L'annonce du coût des nouvelles élections est estimée à 180 000 euros.

21 juin 2015

La fête de la musique invite la chanteuse ZAZ à se produire à Noisy.



24 juin 2015

Mise en place en mairie de l'équipe préfectorale des déléguaires qui gèreront la commune jusqu'aux prochaines élections municipales prévues en septembre 2015.

La campagne des élections municipales est lancée.



1^{er} juillet 2015

La canicule s'installe après 5 semaines d'absence de pluie. Les records de chaleur sont de nouveau battus. Le bouleversement climatique n'est pas une illusion de météorologue. Que reste-t-il de nos glaciers ?

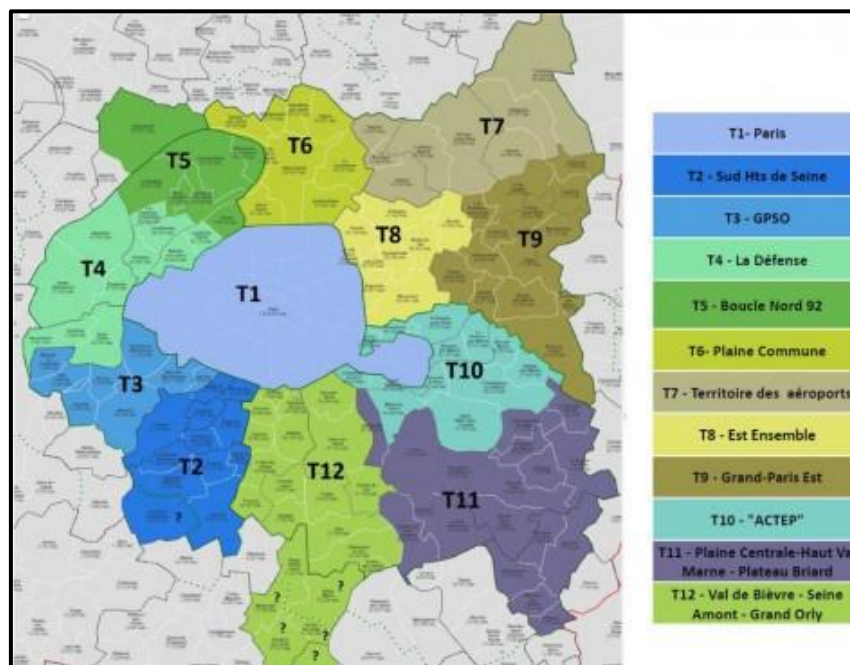
Quand on décrypte la loi Macron du 10 juillet, dite aussi loi de simplification, l'obligation de service universel pour l'annuaire papier des particuliers est supprimée. Le sieur Sébastien **Bottin**, statisticien à l'origine du Bottin, et ce depuis la révolution de 1789, doit être amer : il était diffusé depuis 1885. Les cabines téléphoniques subiront la même infortune en 2017.

14 juillet 2015

Pas de rencontre avec les militaires du défilé, conséquence de la récession économique et du plan vigipirate.

16 juillet 2015

Adoption du projet de loi Notre, le parlement a donné le feu vert à la création de la métropole du Grand Paris dès le 1^{er} janvier 2016. Elle s'organise en 12 territoires. Noisy est rattaché au territoire 9 : Grand-Paris-Est.



23 août **2015**

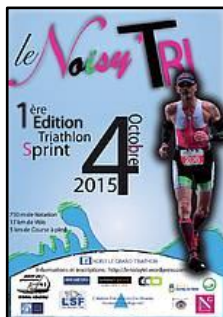
Incendie criminel dans un parking souterrain privatif rue Émile Cossonneau.

Record de chaleur battu depuis 1880 que l'on enregistre les relevés météorologiques ; un squelette émerge du lac des Mares Dimanches, suite à la baisse du niveau des eaux.



Septembre **2015**

La ministre de l'écologie Ségolène Royale instaure de nouvelles pastilles autocollantes à apposer sur les pare-brise des véhicules pour distinguer les véhicules les moins polluants autorisés à circuler lors des pics de pollution dans les grandes villes, soit 4 couleurs de la couleur bleue pour la moins polluante (véhicule électrique) à la plus polluante de couleur grise.



10 septembre **2015**

Une nouvelle découverte en Afrique du Sud vient éclaircir l'origine de l'homme. La longue chaîne de l'évolution de la famille des hommes s'agrandit par la découverte d'un nouvel ancêtre : **Homo Nadelii**.

14 septembre **2015**

Résultat du 1^{er} tour des élections municipales, la candidate des républicains Brigitte Marsigny, obtient 102 voix d'avance sur le maire sortant, socialiste, M. Pajon ; avec moins de 10% le F.N ne sera pas présent au 2^{ème} tour.

Nombre d'inscrits : 36 074 ; votants : 12 593 ; les 4 listes présentes ont obtenu : Pour Noisy Simplement : 4 954 voix ; Rassemblement avec Michel Pajon + que jamais : 4 852 voix ; Noisy Solidaire à Gauche Vraiment : 1 281 voix ; Noisy Bleu Marine : 1 181 voix.

15 septembre **2015**

L'ancien café Banel au carrefour de la route de Neuilly et du boulevard Souchet se fait une double peau.



La rue des Anciens combattants d'Afrique du Nord est appelée à disparaître. Le chantier dévoreur d'espaces verts a supprimé les arbres en bordure de voie, s'est accaparé le bitume et en a interdit la circulation ...



20 septembre 2015

Journée du patrimoine : la ville de Noisy met à l'honneur l'église Saint-Sulpice et son orgue.



2^{ème} tour des élections municipales :



La liste "Pour Noisy tout simplement" obtient 7 231 voix.

La liste "Rassemblés avec Michel Pajon + que jamais" 7 198 voix.

Sur un nombre de 16 017 votants, pour 36 074 inscrits, Brigitte **Marsigny** est élue maire de Noisy avec 33 voix d'avance sur le maire sortant M. **Pajon**.

29 septembre 2015

Le ping-pong électoral se poursuit, un recours auprès du tribunal administratif est introduit par l'ancien maire Michel **Pajon**. La liste front de gauche s'est appropriée l'étiquette du Parti communiste à tort, ce dernier s'était désisté en faveur du maire sortant.

EMPLOI
L'aide au microcrédit cherche des bénévoles

■ L'association pour le droit à l'initiative économique (Adie) est pionnière du microcrédit en France et en Europe. Reconnue d'utilité publique, cette association aide les personnes exclues du marché du travail et qui n'ont pas accès au crédit bancaire classique à créer leur entreprise, et donc leur emploi, grâce au microcrédit.

L'association recherche des bénévoles, notamment dans ses agences d'Aubervilliers et de Saint-Denis. Une occasion pour ceux qui le souhaitent de mettre leur expérience personnelle et professionnelle au service des créateurs d'entreprises.

Plus d'infos sur le site de l'Adie : <http://www.adie.org>.

SAINT-OUEN
Début du festival
Paroles de polar

■ Initié par la librairie Folies

NOISY-LE-GRAND
Pajon dépose un recours contre l'élection de Marsigny

LE FEUILLETON des élections de Noisy-le-Grand est loin d'être terminé. Michel Pajon, l'ancien maire socialiste battu lors de la municipale partielle des 13 et 20 septembre, vient de déposer un recours devant le tribunal administratif de Montreuil contre l'élection de Brigitte Marsigny (LR). Elle-même est devenue maire grâce à l'annulation de l'élection de 2014 obtenue à la suite de son recours. Bref, l'affaire est loin d'être close.

L'équipe de Michel Pajon s'appuie sur un point principal. Le Front de gauche, qui s'est maintenu au second tour, a utilisé le logo du Parti communiste sur ses bulletins de vote. Or le PC avait appelé à fusionner les listes au 2^e tour. Celle-ci ayant échoué, le PC avait appelé à battre la droite et à voter Pajon. « Il y aurait eu 500 voix d'écart, cet argument ne porterait probablement pas, souligne Emmanuel Constant, ancien adjoint

de Michel Pajon. Mais là, on parle de 33 voix. Il suffirait que seulement 17 électeurs aient été trompés par la présence du logo pour changer l'issue de ce scrutin. Et on peut estimer que, parmi les votants, il y a certains militants qui suivent systématiquement la ligne du parti. »

Vers un troisième vote ?

Reste que faute de temps, le PS n'avait pas eu le temps de mettre le fameux logo PC sur ses bulletins du second tour. « En revanche, il était imprimé sur notre profession de foi », précise Emmanuel Constant. Ce dernier espère que l'affaire pourra passer rapidement en audience, le tribunal de Montreuil n'ayant plus de contentieux électoraux à juger. Si les juges acceptaient l'argument, les citoyens de Noisy-le-Grand pourraient être appelés à voter de nouveau. Pour la 3^e fois.

Noisy-le-Grand, le 20 septembre. Battu de 33 voix le 20 septembre, Michel Pajon (PS) vient de déposer un recours contre l'élection de Brigitte Marsigny (LR). (A. B.)

CHRISTIAN THOMAS

Octobre 2015

Un vide-grenier au cœur de la ville.



La loi Macron du 10 juillet 2015, dite de simplification, supprime l'obligation d'assurer le service public des cabines téléphoniques. La dernière cabine publique sur le parvis de l'hôtel de la Poste disparaît. Ne subsiste qu'une tache sur le trottoir. Ainsi finit le service public...



Mardi 3 novembre 2015, le journal "Le Parisien" titre :



Les travaux du lycée international progressent.



Le nouveau maire de Noisy, Brigitte **Marsigny**, prône la concertation avec les Noiséens pour les projets d'aménagement de la ville.

Les projets de l'ancienne équipe municipale seront revus à la baisse de 10 millions d'euros au départ ; la suppression de la marina, de 4 pontons d'observation et de 3 pontons pour les pêcheurs génèreront 2 millions d'euros d'économies. Soit un coût total de 8 millions d'euros.

